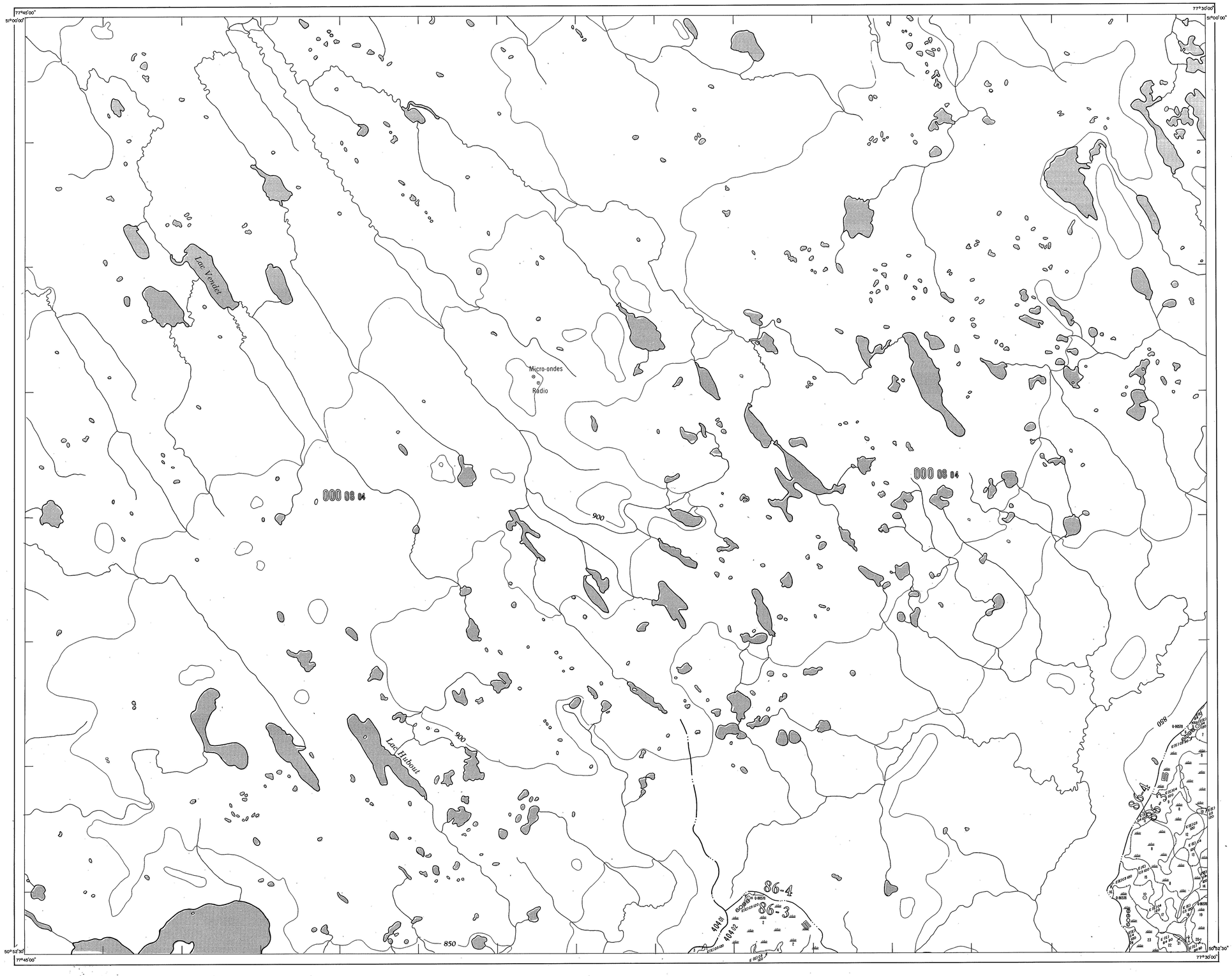

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		
Résineux	R	
— — à épinette blanche	R (E)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — à pin rouge	R (Pr)	
— — à pin gris	R (Pg)	
— — à thuya (cèdre)	R (C)	
— — à pruche	R (Pu)	
— — à mélèze	R (Me)	
— — (plantation)	R p	
Pessière	E	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse	E (E)	
— — à thuya (cèdre)	E (C)	
— — à mélèze	E (Me)	
— — à pruche	E (Pu)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)	
— — à pin rouge	E (Pr)	
— — à pin gris	E (Pg)	
— — (plantation épinette blanche)	E (pE)	
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (pN)	
— — (plantation d'épinette noire)	E (pEN)	
— — (plantation d'épinette rouge)	E (pER)	
Sapinière	S	
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse	S (S)	
— — à thuya (cèdre)	S (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EE)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)	
— — à pin rouge	S (Pr)	
— — à pin gris	S (Pg)	
— — à pruche	S (Pu)	
— — à mélèze	S (Me)	
— — (plantation de sapin baumier)	S (pB)	
Pinède à pin blanc	Pb(Pr)	
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)	
— — — — — — ou/ou rouge(s'ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb(Pr)	
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)	
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb(EE)	
— — — — — — avec mélèze	Pb(Me)	
— — — — — — avec pin gris	Pb(Pg)	
— — — — — — avec pruche	Pb(Pu)	
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — — — (plantation)	Pb p	
Pinède à pin rouge	Pr	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr(Pr)	
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)	
— — — avec mélèze	Pr(Me)	
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)	
— — — avec pruche	Pr (Pu)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — (plantation)	Pr p	
Pinède à pin gris	Pg	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg(Pg)	
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg(EE)	
— — — avec mélèze	Pg(Me)	
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(Pb)	
— — — avec pruche	Pg(Pu)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
— — — (plantation)	Pg p	
— — — Plantation de pin sylvestre	Pn p	
Cédrière	C	
— — à thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse	C (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)	
— — à mélèze	C (Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — à pin rouge	C (Pr)	
— — à pin gris	C (Pg)	
— — à pruche	C (Pu)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — (plantation de thuya)	C(C) p	
Pruchière	Pu	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)	
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (EE)	
— — à mélèze	Pu(Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)	
— — à pin rouge	Pu(Pr)	
— — à pin gris	Pu(Pg)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)	
— — (plantation)	Pu(S) p	
Mélèzin	Me	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me(Me)	
— — à thuya (cèdre)	Me (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	
— — à pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)	
— — à pin rouge	Me(Pr)	
— — à pin gris	Me(Pg)	
— — à pruche	Me(Pu)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)	
— — (plantation de mélèze européen)	Me(E)	
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(J)	
— — (plantation de mélèze brisch)	Me(L)	

TYPE DE COUVERT

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)(R)
— — — — — — avec pin blanc	F(Pb	F(Pb)(R)
— — — — — — avec pin rouge	F(Pr	F(Pr)(R)
— — — — — — avec résineux	F(R	F(R)(R)
— — — — — — avec sapin	F(S	F(S)(R)
Bétulaie à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)(R)
— — — — — avec épinettenoire ou rouge	BB(E	BB(E)(R)
— — — — — avec pin blanc	BB(Pb	BB(Pb)(R)
— — — — — avec pin rouge	BB(Pr	BB(Pr)(R)
— — — — — avec résineux	BB(R	BB(R)(R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	BJ(R	BJ(R)(R)
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux	F(T	F(T)(R)
— — — — — — avec pin rouge	F(T	F(T)(Pr)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe(Pg	Pe(Pg)(R)
— — — avec pin blanc	Pe(Pb	Pe(Pb)(R)
— — — avec pin rouge	Pe(Pr	Pe(Pr)(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Pinède à pin gris avec résineux	Pg R	Pg R (R)
Épinière résineuse	E R	E R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)
— — — sur station humide	M Ft h	M Ft h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — — d'essences tolérantes	Fth
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerale	Pe
Chênaie rouge	Cr
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à feuillus	Er Ft
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er S p
— — — de bouleau jaune	Pe BJ p
— — — de peuplier	Pe S p
— — — de peuplier hybride	Pe H p
— — — de frêne d'amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	A
Emplacement villégiature, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en bande	CB
Coupe partielle par bouquet	CT
Coupe partielle plus épaisse Mpha	CP
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	Epl
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlis	Br
Chablis total	CH
Épidémie sévère	Ep
Friche	Fr
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (-tiges)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	80-30 "	30-80 "
50 "	41-60 "	80-50 "	50-80 "
70 "	61-80 "	80-70 "	70-80 "
90 "	81-100 "	100-50 "	50-100 "
120 "	101 et plus	100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplements majoritaires de tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne: Peuplements majoritaires de tiges certaines de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sur plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	20m 1	17m 2	12m 3	9m 4	7m 5	4m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	Rien
Moyenne	31 à 40 %	m
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

Les classes de pente sont indiquées dans les feuillis publiques seulement

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillis publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D C1 c3 50 m E — détérioration, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de densité, classe de hauteur, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 c60 101 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de densité, classe de hauteur, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POULIN, THÉRIAULT LIÉE
SIGNATURE : Serge Poulin

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 4*
Unité de sondage — 5

Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 0
Concessionnaire ou autres — 6
Bassin hydrographique — 4
Bassin primaire — 04
Bassin secondaire — 02*
Unité de gestion privée
Municipalité — 98
Division de recensement — 4
Municipalité — 0
Cadastre
Parcelle — 6098
Région écologique — 12c
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne :
Année de publication :
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-M-1 S.E.	32-N-4 S.O. S.E.	32-N-3 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-16 S.E.	32-K-13 S.O. S.E.	32-K-14 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-9	32-K-12	32-K-11

32 K/13 N. E.